

# Plan de reprise des activités

## Note méthodologique

**VOLET RECHERCHE**

*Mai 2020*



Ce document vous appartient.

Il a été conçu pour vous aider à organiser la reprise des activités de votre unité.

Il vous apporte une méthodologie, des outils.

Vous pouvez l'adapter précisément à vos besoins et aux spécificités de votre unité.

Quelques outils sont également proposés comme base de travail, qui n'ont évidemment aucune dimension prescriptive ou modélisante

## Le plan de reprise des activités (PRA)

Le plan de reprise des activités de l'Université est présenté au CHSCT le 4 mai 2020.

Il constitue l'ensemble des démarches permettant de rétablir et de reprendre les activités en s'appuyant sur des mesures temporaires, adoptées pour répondre aux exigences de la reprise. Il a été mis en place par un collectif permettant de garantir un retour à la normal progressif des activités de l'établissement.

● *Le plan de reprise des activités sera disponible sur l'intranet après le 4 mai.*

## Préalables à cet exercice de prospective

Le contexte de crise est très généralement anxiogène. La reprise d'activité, si elle est mal préparée, peut donc être aussi délicate pour l'organisation que l'entrée en crise.

- Pour les unités hébergées par l'université, il nécessite de vous rapporter aux différents documents du PRA de l'université de Lille.
- Cet exercice est soumis à un contexte singulier et inédit, susceptible d'évoluer rapidement en fonction d'éléments exogènes ne relevant pas forcément de notre action. Il est nécessaire de rester attentif aux communications éventuelles à venir.

## Conformément au PRA général de l'Université de Lille, les éléments de base suivant sont rappelés :

- Le télétravail à privilégier jusqu'à nouvel ordre
- La sécurité sanitaire est la priorité absolue
- La reprise d'activité par bâtiment est opérée en relation avec la tutelle hébergeante, mais la direction de l'unité de recherche tiendra les autres tutelles informées.

## Rappel des phases à compter du 11 mai 2020

- Phase 1 :
  - 1/A préparation logistique et technique de la reprise
  - 1/B reprise des activités prioritaires
- Phase 2 :
  - 2/A redémarrage de toutes les activités en limitant les personnes externes
  - 2/B reprise « maximale » des activités de recherche

## Phase 0 (avant le 11 mai) – Travail à distance

- Informer les personnels de la démarche d'élaboration du PRA pour l'unité
- Les informer que le télétravail reste à privilégier, que seuls quelques personnes viendront sur place le 11 mai.
- Identifier les personnels pouvant rentrer à partir du 11 mai
  - Essentiellement la direction de l'UR, l'assistant de prévention, les personnels jugés indispensables (par le DU) pour la préparation de la reprise d'activité
- Interroger les personnels concernés sur leur capacité à reprendre une activité par un sondage mail.
- Communiquer en interne la liste des personnes qui viendront le 11 mai dans les locaux de l'unité. Ceci pour éviter les interrogations des autres personnels.

## Phase 1/A (semaine du 11 mai)

- Ne rentrent que la direction de l'UR, l'assistant de prévention, les personnels jugés indispensables (par le DU) pour la préparation de la reprise d'activité notamment les personnels techniques pour la remise en état des équipements..
- Effectuer un état des lieux des locaux et des équipements
- S'assurer de l'efficacité des équipements de protection collectif (sorbonnes, PSM,...) ainsi que de la présence des équipements de protection individuel indispensable pour la protection contre les risques métiers habituels (gants, blouse, lunettes de sécurité..)
- Identifier les conditions préalables de reprise
  - Présence des dispositifs de prévention contre le covid (savons, dispositifs d'essuyage, et le cas échéant gel hydroalcoolique). Les masques barrières seront transmis par la tutelle hébergeante. Se référer aux consignes mutualisées en santé sécurité au travail dans le cadre du plan de reprise d'activité élaboré
  - Capacité à respecter les mesures de distanciation (dans les bureaux, les plateformes, les laboratoires, les lieux communs,...).
- Préparation technique et sanitaire des équipements et installations
  - Etat de fonctionnement, mais surtout identification des conditions de fonctionnement en conditions sécurisées (par exemple : nettoyage des claviers,...).
- Préciser les conditions de vie en collectivité (format des réunions, salle de convivialité, machine à café, lieux de prise des repas,...).
  - Aménager si nécessaire les lieux communs, les bureaux, répartir les personnels et étudiants pour éviter la proximité.
- Identifier les personnels pouvant rentrer à partir du 18 mai et pour les phases suivantes du PRA recherche.
  - Interroger les personnels sur leur capacité à reprendre une activité par un sondage mail.
- Préciser l'organisation du travail :
  - Plages horaires, roulement d'équipes, équilibre télétravail adapté/présence sur site.
- Rédiger un PRA d'unité en concertation avec les responsables d'équipes et les personnels responsables de la sécurité.
  - Faire une synthèse des éléments précédents

- Prioriser les activités scientifiques (prioritaires à court terme, reprise début juin, reprise mi-juin...)
- Planifier le retour des personnels en fonction des priorités scientifiques et de leur situation personnelle.

## Aspects communication

- Transmettre le PRA pour le 13/05 18h00 à [dmeops@univ-lille.fr](mailto:dmeops@univ-lille.fr)
- Communiquer le PRA en interne à l'unité.
- Communiquer (notamment aux intéressées) la liste des personnes qui ont l'autorisation de rentrer le 18 mai, puis celles pour les semaines suivantes (à actualiser selon l'évolution du contexte).

## Points de vigilance

- En parallèle, la direction de l'unité recensera les activités contractuelles afin de vérifier si elles ont été impactées par l'arrêt des activités.
  - Lister les projets de recherche,
  - Vérifier les engagements contractuels (échéances)
  - Identifier les projets avec personnels contractuels recrutés,
  - Thèses en cours : demander aux encadrants si l'impact de l'arrêt sur les travaux nécessite des mesures particulières (demande de prolongation du contrat).

## Vos documents de référence :

- Le plan de reprise des activités de l'université de Lille – Mai 2020
- Le plan de reprise des activités de l'université de Lille, volet recherche – Mai 2020
- Consignes Santé& Sécurité dans le cadre de la reprise après confinement rédigés par les conseillers de prévention et leurs services (UDL, CNRS, Inserm, Centrale Lille Institut, Ensait, Institut Pasteur de Lille) – 29/04/2020.

